

Les retraités français vont payer les hausses : de la CSG , de la taxe sur la revente des métaux précieux...



Les retraités français sont ciblés par le projet de loi de finances 2018 : hausse de la CSG , des taxes sur la revente de métaux précieux, imp[^]pt sur l'immobilier

Métaux précieux : les députés LREM proposent de passer de 10 à 11 % la taxe sur la cession de matières précieuses (lingots, bijoux, objets d'art...).

Depuis le 1er janvier 2014, les non-résidents sont exonérés, moyennant certaines conditions, de la taxe forfaitaire de 10% sur leurs cessions et leurs exportations de métaux précieux en application des dispositions de l'article 150 VJ 5° du CGI .

Un "impôt sur la fortune immobilière" s'appliquera aux patrimoines immobiliers nets supérieurs à 1.3 million d'euros, selon le même barème que l'ISF. qui , lui sera supprimé.